



## **EDITO**

### *Une victoire qui doit nous encourager à poursuivre*

Trois mois que le Premier Ministre expliquait à toute la France que le C.P.E. était une bonne mesure, nécessaire pour créer de l'emploi, résorber le chômage des jeunes.

Trois mois que l'ensemble de son gouvernement dont Nicolas SARKOZY soutenait le Premier Ministre en défendant l'idée de fond que pour créer de l'emploi il faut pouvoir licencier facilement. Avouons sur cet aspect que pour quelqu'un d'honnête et qui a toutes ses facultés mentales, le concept est difficilement saisissable.

Trois mois que les parlementaires U.M.P. soutenaient VILLEPIN et qui, comme un seul homme ou presque, ont voté la confiance lors de l'examen du 49/3 à l'Assemblée Nationale.

Parlementaires U.M.P. qui aujourd'hui se démarquent du chef du gouvernement affaibli par un entêtement stéril et qui est apparu, lundi soir, au journal télévisé, pitoyable, à la limite du pathétique.

Oui, mais trois mois où les organisations syndicales d'étudiants, de salariés ont fait grandir l'idée, jour après jour, dans le pays que le C.P.E. ce n'était pas mieux que rien mais pire que tout et que derrière celui-ci se cachait la volonté de casser le code du travail.

Trois mois d'unité syndicale sans faille sur un objectif, une revendication partagée qui ne permettait aucune recherche de compromis, aucune démission : **le retrait du C.P.E. !**

Trois mois de manifestations puissantes dont le nombre de participants augmentait semaine après semaine pour atteindre les 3 millions.

Ne boudons pas notre plaisir. Le retrait du C.P.E. est un authentique succès de l'action et de l'unité syndicale des lycéens, étudiants, salariés du public et du privé, des retraités.

Cette victoire intervient presque un an après le non du peuple français au référendum sur le projet de constitution européenne.

Il y a bien un lien entre ces deux événements, à savoir la capacité de résistance face à une conception ultra libérale de la société où l'emploi n'est considéré que comme une variable d'ajustement et dans laquelle le salarié serait sans droits, pieds et poings liés à son employeur.

Le mouvement syndical a fait preuve de sa capacité d'opposition à un mauvais coup. Passé le temps du satisfecit bien légitime, la question du prolongement de la lutte doit être posée en grand pour gagner de nouveaux droits, de nouvelles garanties, de nouvelles conquêtes sociales.

Nous sommes à quelques jours du congrès confédéral et à 6 mois du congrès fédéral. Voilà l'enjeu principal de ces deux congrès à venir pour peu que l'on décide collectivement de regarder devant !

Jean Pierre DUPONT